

Responsable de la formation clinique et situationnelle Temps plein (100%)

Composante : **Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation**
Département d'Ergothérapie

L'enseignant.e contractuel.le responsable de la formation clinique et situationnelle est placé.e sous l'autorité du Directeur du département d'Ergothérapie, par délégation du Directeur de la composante ISTR.

I. Mission d'enseignement (192 HETD) :

- Enseignement en Cours Magistraux, Travaux Dirigés et Travaux Pratiques (formation initiale et en formation continue)
- Tutorat d'étudiants pour la rédaction de leur mémoire de fin d'études

II. Autres missions (804 h) :

● Mission spécifique : Responsabilité de la coordination des stages

Responsable des Unités d'Enseignement de stages professionnels.

Organisation de la formation pratique (planification, supervision des étudiants, guidance des tuteurs de stage...) dans le respect de la réglementation.

Visites pédagogiques sur les lieux de stages.

Suivi des projets de stages internationaux.

Suivi individualisé et évaluation par compétences en vue de l'insertion professionnelle.

● Autres missions :

Evaluation des connaissances et des compétences.

Participation à différents jurys, commissions et conseils (CAC, Jury de diplôme...).

Surveillance d'examens.

Accompagnement individualisé d'étudiants.

Missions partenariales et actions de promotion de la formation.

Participation au développement du département.

III. Prérequis, niveau et durée de recrutement

➤ Diplôme(s) :

- **Diplômé d'Etat d'Ergothérapeute** (obligatoire)
- **Diplôme de moniteur cadre de santé ou Licence** (obligatoire)
- **Diplôme académique complémentaire** : Master ou projet de Master (souhaité)

➤ Compétences pour mener à bien les missions :

- connaître le dispositif de la formation réingénié, conformément aux textes législatifs en vigueur relatifs à l'universitarisation de la formation des ergothérapeutes
- être en mesure de démontrer un intérêt pour la pédagogie et la recherche
- identifier les axes de développement de la profession des ergothérapeutes
- utiliser ses expériences professionnelles et ses formations complémentaires pour faire évoluer la formation
- être organisé et faire preuve de rigueur
- savoir concevoir et conduire des projets et s'investir dans des projets collectifs
- savoir travailler en équipe et utiliser les TICE
- être capable de gérer les conflits, le stress et résoudre des problèmes
- comprendre et s'exprimer en anglais (niveau B1 minimum)

Quotité : Temps plein

Type de financement : RP

Durée : 1 à 3 ans, renouvelable

Indice de recrutement : IB 677 ou MAD

NB : Le temps de travail pris en compte pour déterminer les équivalences horaires est le temps de travail applicable dans la fonction publique d'Etat, soit 1 607 heures de travail effectif pour un temps plein. Il est composé pour moitié d'une activité d'enseignement correspondant à 128 heures de cours magistral ou 192 heures de travaux dirigés ou pratiques et pour moitié d'une activité de coordination et de suivi pédagogique (804 heures). Des heures complémentaires d'enseignement pourront le cas échéant être confiées à l'enseignant.e et rémunérées, sous réserve de son accord et d'une attestation du Directeur de composante attestant de l'intégralité du service fait (enseignement et autres missions).

Signature de la Directrice/Directeur
de la composante ou service +cachet
NOM et Prénom

Signature du candidat
NOM et Prénom
(vu et pris connaissance, date)